

# SAFIRE

est l'outil d'information et de gestion de l'offre de formation interministérielle, mis en place par la DGAFP, en lien avec les plateformes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) et les ministères.

[www.safire.fonction-publique.gouv.fr](http://www.safire.fonction-publique.gouv.fr)

The screenshot shows the 'Le portail de la Fonction publique' website. It features a navigation bar with links for 'Fonction publique', 'BIPP Base juridique', 'BEP Bourse emploi', 'SCORE concours', 'Safire formations', 'Bourse au logement', and 'Accès à l'interface gestionnaire'. The main content area is titled 'Domaines de formations en Île-de-France' and includes a search bar with a 'Rechercher' button. Below the search bar, there are three expandable categories: '01 - Management' (25 formations disponibles dont 20 sessions disponibles), '02 - Ressources Humaines' (7 formations disponibles dont 7 sessions disponibles), and '03. Parcours individualisés de formation et de reconversion, développement personnel à visée professionnelle'. A small inset box on the right mentions 'Le dernier numéro de la lettre de la plateforme RH de mai-juin 2015'.



Les nouvelles régions 2016  
et le fonctionnement de

**DGAFF**  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
[www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr)

# SAFIRE

SAFIRE sera mis en conformité selon le nouveau découpage régional en deux étapes

### Etape transitoire :

A partir du 30 novembre 2015, Safire adapte son fonctionnement :

- Une "nouvelle" carte de France au visuel actualisé selon le découpage régional en vigueur
- 1 portail unique de saisie par nouvelle région pour chacun des Plans Régionaux Interministériels de Formation (PRIF)
- 1 portail unique d'inscription par nouvelle région

### Etape finale :

Une version 3 de Safire permettra d'améliorer les fonctionnalités de l'outil.

## TRANSITION 2015 - 2016

### Si vous êtes dans une région fusionnée :

#### Référent Formation (RF)

Pour les formations relevant du PRIF 2015, au plus tard le 28 novembre 2015, vous aurez :

- traité (refus ou validation) l'ensemble des demandes d'inscription sur les sessions 2015 afin de permettre aux SO de lancer les convocations des sessions organisées en 2015 ;
- procédé à l'extraction de votre tableau de bord : agents de votre structure inscrits à des formations proposées dans SAFIRE.

Pour les formations relevant du PRIF 2016, **2 cas de figure** :

- 1) Vous appartenez à la région chef-lieu de région : votre identifiant et votre mot de passe restent inchangés.
- 2) Vous appartenez à la région non retenue comme chef-lieu : votre identifiant et votre mot de passe seront recréés dans la base de données de la PFRH chef-lieu de région.

#### Information à transmettre à l'agent :

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015, chaque agent qui souhaite s'inscrire à une formation programmée dans Safire sélectionnera la nouvelle région fusionnée.

### Si vous êtes dans une région non-fusionnée :

**Aucune pratique n'est modifiée,**

vous conservez votre code d'accès habituel.

#### Service Organisateur (SO)

Mode opératoire choisi :

Le visuel de Safire va être aligné sur la nouvelle carte des régions. Le Safire de la région fusionnée non chef-lieu sera mis en sommeil et le Safire de la région chef-lieu restera le seul actif.

**Pour les SO situés dans le nouveau chef-lieu :**

Votre identifiant et votre mot de passe restent inchangés.

**Pour les SO situés hors du nouveau chef-lieu :**

Avant de pouvoir créer de nouvelles formations dans Safire, vous devrez :

- clôturer l'ensemble des sessions du PRIF 2015 ;
- prendre l'attache du conseiller formation de la PFRH pour qu'il vous attribue un nouveau code d'accès sur la base Safire active.

